



Commune de
Bourg-en-Lavaux

MUNICIPALITE

Rte de Lausanne 2
Case Postale 112
1096 Cully

T 021 821 04 14
F 021 821 04 00
info@b-e-l.ch
www.b-e-l.ch

AU CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAUX

PREAVIS N° 18/2016

Bâtiments du patrimoine financier

Demande de crédit extra budgétaire

Dates proposées pour les séances :

Commission des finances :

26 septembre 2016, 19h30, Combles de la Maison-Jaune

3 octobre 2016, 19h30, salle Corto, Grandvaux

Commission ad hoc : à convenir



LAVAUX
VIGNOBLE
EN TERRASSES



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Lavaux, vignoble en terrasses
inscrit sur la Liste
du patrimoine mondial
en 2007

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

Préambule

La somme des montants des différents travaux effectués à ce jour, dans le cadre de l'entretien et la rénovation des bâtiments du patrimoine financier, a pratiquement atteint le montant alloué au budget pour cette année.

Objet

Différents secteurs sont concernés :

- Appartement situé dans les combles, Grand-Rue 1 à Grandvaux : suite à la défaillance du réservoir d'eau chaude sanitaire, une grande partie de l'appartement a été inondée, nécessitant un nombre important de travaux (pris en charge par l'assurance) et obligeant les locataires à emménager provisoirement dans d'autres bâtiments, le temps de l'assèchement des locaux et leur remise en état. Profitant des travaux et de l'absence des locataires, l'assainissement du plafond des combles est opportun (travaux envisagés jusqu'alors ultérieurement).
- Salle des Sociétés, Logis du Monde, place du Village 5 à Grandvaux : pour permettre l'exploitation de la salle à des fins de loisirs (danse et yoga), un nouveau revêtement de sol doit être posé.
- Différents bâtiments du patrimoine financier : de nombreux contrôles obligatoires OIBT (Ordonnance sur les Installations électriques à Basse Tension), nécessitant par la suite la mise en conformité des installations électriques des bâtiments, sont attendus cette année, tout comme en 2015 (et ceci par coïncidence des échéances à respecter), lesquels avaient particulièrement impactés le budget. Afin de prévenir une telle situation, un coût global a été estimé.

Coûts

Appartement, Grand-Rue 1 à Grandvaux	
Isolation des combles et pose de lames	Fr. 21'500.-
Salle des Sociétés, place du Village 5 à Grandvaux	
Pose d'un revêtement de sol	Fr. 15'500.-
Ordonnance sur les installations électriques à basse tension OIBT	
Contrôles et mises en conformité	Fr. 20'000.-
<hr/>	
Total TTC	Fr. 57'000.-

Sorties des liquidités

Octobre 2016.

Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de prendre la décision suivante :

le Conseil communal de Bourg-en-Lavaux

Vu le préavis N° 18/2016 de la Municipalité du lundi 12 septembre 2016;
Où les rapports de la Commission des finances et de la Commission ad hoc chargées
de son étude ;

Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

- 1. d'autoriser la Municipalité à disposer d'un crédit extrabudgétaire de CHF 57'000.- TTC pour la gestion des bâtiments du patrimoine financier (comptes « entretien ») sur l'exercice 2016.**

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire

Jean-Pierre Haenni

Sandra Valenti

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du lundi 12 septembre 2016

Délégué de la Municipalité : M. Georges Hauert, municipal